

La Lettre de Sundhoffen



ÉTÉ 2025

N°32

23 MARS 2025 - FÊTE DES AÎNÉS

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 178 aînés pour une belle après-midi de convivialité et d'échanges, où tout un chacun a été content de retrouver des amis.



NOS DOYENS ET NOUVEAUX VENUS DE LA CLASSE 55



CÉRÉMONIES ET ÉVÈNEMENTS



15 MARS 2025 - ELSASSPUTZ



19 MARS 2025 - CÉRÉMONIE D'HOMMAGE

aux "Morts pour la France" de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

3 MAI 2025 - DISTRIBUTION DE COMPOST



8 MAI 2025 - CÉRÉMONIE DU 80^e ANNIVERSAIRE

de la Victoire du 8 Mai 1945 et la Commémoration de la Journée Nationale de la Déportation.



ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

CONCERT DE GALA DE LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE « ESPÉRANCE »

LE 29 MARS 2025



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DURANT LES VACANCES D'AVRIL ORGANISÉ PAR L'APEES



3^e FOULÉE DE SUNDHOFFEN ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION FAMILIALE AVEC LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DE KINÉ DE MULHOUSE

LE 18 MAI 2025



TROP FAIBLE MOBILISATION : LA JOURNÉE CITOYENNE N'A PAS EU LIEU

La Journée Citoyenne organisée dans notre village n'a malheureusement pas rencontré l'élan de participation espéré avec moins de 40 administrés inscrits et nous a contraints à l'annuler.

Cette journée a pour but de rassembler les habitants autour d'actions concrètes pour améliorer notre cadre de vie : petits travaux, embellissement des espaces publics, nettoyage collectif, ou encore projets d'embellissement portés par les citoyens eux-mêmes. Nous vous avons sollicités dans ce sens dans notre flyer du mois de mars. Cette journée est aussi et surtout l'occasion de se rencontrer, d'échanger, et de renforcer les liens entre nous pour maintenir l'esprit du village qui nous est si cher.

Cet événement, que nous souhaitions comme un temps fort de notre vie communale, n'est semble-t-il pas fédérateur. Ce constat soulève des questions légitimes : le format ne vous convient-il pas ? Le sens même de cette journée est-il encore perçu comme utile ou motivant ?

En tant qu'élus, nous croyons profondément au pouvoir de l'action collective et au potentiel humain de notre village. Pour que cette dynamique existe, elle doit être partagée. C'est pourquoi, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques afin de nous permettre de repenser ensemble cette Journée Citoyenne pour qu'elle soit plus fédératrice et suscite des envies de participation.

RÉUNION PUBLIQUE DU 18 JUIN 2025 : INFOS FIBRE

La réunion publique a permis d'officialiser la disponibilité de la fibre dans notre commune et de donner l'opportunité à chacun de rencontrer les principaux opérateurs du secteur.

SURVEILLANCE EN VOTRE ABSENCE

Comme chaque été, partir en vacances, c'est aussi sécuriser sa maison. Toute l'année, et particulièrement pendant l'été, la gendarmerie nationale met en place l'opération « sécurité et tranquillité en vacances ». Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Comment s'inscrire ? En ligne sur le site du « Service public » : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>
Un formulaire peut être récupéré en mairie. Il est à compléter et à déposer à la gendarmerie.



DIVAGATION DES CHIENS SUR LES BERGES DE L'ILL

Selon le code rural, est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

- **Dans le village :** Tout chien doit être tenu en laisse selon le Règlement Sanitaire Départemental (RSD).
- **En dehors du village :**
 - » Pendant la période du 15 avril au 30 juin, dans les bois et forêts, il est obligatoire de tenir son chien en laisse en dehors des allées forestières
 - » Interdiction de laisser divaguer un chien dans la nature par Arrêté Ministériel

Le non-respect de ces obligations peut être puni d'une contravention de 2^e classe de 150 €.

ASSURER LA BONNE SANTÉ DES PERSONNES FRAGILES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE !

- Le **plan canicule** est reconduit et concerne : Les personnes âgées de 65 ans et plus, de plus de 60 ans bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie, de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et adultes en situation de handicap/fragilisée, Un registre (confidentiel) est tenu en mairie. Si vous souhaitez vous inscrire il suffit de compléter un questionnaire disponible en mairie. Ainsi, en cas de déclenchement d'un plan d'urgence, la mairie disposant des coordonnées de ces personnes les contactera pour s'assurer de leur bonne santé, et/ou pour les aider, les orienter.
- Retrouver les gestes et astuces pour vivre avec la chaleur sur : www.vivre-avec-la-chaueur.fr
- Personnes vulnérables **en perte d'autonomie** : Si vous rencontrez des difficultés à vous déplacer, à faire vos courses, contactez la mairie, nous trouverons une solution ensemble.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 03 89 71 40 45 ou Mme Valérie RIESS, Adjointe au Maire ayant délégation, au 06 40 78 37 02.



TRAVAUX



Isolation thermique, pose de panneaux photovoltaïques et rénovation de l'escalier extérieur au Centre Socio-Culturel et Sportif



Installation d'un système de vidéoprotection au Centre Socio-Culturel et Sportif, au rond-point et près du point de collecte



À partir des vacances scolaires estivales vont commencer des **travaux d'envergure** à l'école élémentaire qui se poursuivront à la rentrée de septembre :

- Consolidation de la structure des fondations
- Mise en accessibilité pour les étages supérieurs avec un ascenseur côté cour
- Ravalement des façades
- Remplacement des volets

Brèves de Sundhoffen



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE :

Lundi de 8h à 12h / 14h à 19h
Mardi, mercredi,
jeudi et vendredi
de 8h à 12h
fermé l'après-midi

ANNIVERSAIRES

Mme	SCHMITT née DAVID	Lucie	08/07/1935	90 ans
Mme	SCHMITT née RUSCH	Lucie	15/07/1932	93 ans
Mme	FEHLMANN	Fernande	16/07/1933	92 ans
Mme	BOLLINGER	Paulette	24/07/1932	93 ans
Mme	EHRHARDT	Denise	01/08/1935	90 ans
Mme	LAURENT	Geneviève	05/08/1931	94 ans
M.	SARAZIN	Dominique	19/08/1932	93 ans
M.	DE ZOTTI	Jean	19/08/1935	90 ans
Mme	JACOB	Anne-Marie	17/09/1924	101 ans
M.	SCHWENCK	Francis	19/09/1927	98 ans

RAPPEL DE CERTAINES RÉGLEMENTATIONS BASIQUES :

- Brûlage des déchets verts interdit
- Propriétaires : entretenez vos trottoirs et caniveaux !
- Pensez à ramasser les besoins de votre chien



UN ÉTÉ À LA PLAGE : 2 ENTRÉES GRATUITES RECONDUITES !

La base nautique de Colmar-Houssen a ouvert ses portes pour une nouvelle saison depuis le samedi 17 mai jusqu'au 28 septembre aux horaires suivants :

- En juin de 12h à 19h
- En juillet et août de 12h à 19h et jusqu'à 20h les vendredis et samedis
- Du 1^{er} au 28 septembre de 12h à 19h (sous réserve d'une météo favorable)

Colmar Agglomération reconduit son offre de **deux entrées gratuites** pour la Base Nautique de Colmar-Houssen pour chaque habitant, **valables uniquement jusqu'au 28 septembre 2025**. Les entrées gratuites peuvent être récupérées en mairie. Pour tout renseignement contacter la Base nautique Colmar-Houssen au **03 89 21 97 60** ou **06 22 22 47 22**.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX INCOMBE AUX PROPRIÉTAIRES

1 Le Désherbage

2 Et l'égale des arbres aussi...

3 Sans oublier les Haies

4 sans produits phytosanitaires et pharmaceutiques



**MERCI DE VOTRE
COMPRÉHENSION !**

MOUSTIQUE TIGRE ET FRELON ASIATIQUE

Le moustique tigre et frelon asiatique arrivent dans notre région. Agissons tous ensemble pour lutter efficacement et adoptons les bons gestes (flyers ci-joint).



JUILLET

7 au 25	Animations été organisées par le Tennis Club
7 au 31	Accueil de Loisir Sans Hébergement organisé par l'Association Familiale
11	Cérémonie de la Fête Nationale
14 au 31	Multi-activités organisées par l'Association Familiale
19	Soirée estivale organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à partir de 19h au CPI
20	Tournoi amical de pétanque organisé par le Pétanque club

AOÛT

1 ^{er}	Accueil de Loisir Sans Hébergement organisé par l'Association Familiale
1 ^{er} au 8	Multi-activités organisées par l'Association Familiale
23	Soirée estivale organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers à partir de 19h au CPI
18	Don du sang

Ça bouge
à Sundho !!!

SEPTEMBRE

6	Matinée de nettoyage
14	Marché aux puces organisé par « Ell Watter »
28	Banquet de clôture à l'étang organisé par l'APP
28	Tournoi amical de pétanque organisé par le Pétanque club

INFO MAIRIE

Téléphone : 03 89 71 40 45

E-mail : mairie@sundhoffen.fr

Directeur de la Publication : J-M. Schuller

Mise en page & impression : IM'SERSON Wittenheim

Prochaine parution : automne 2025 - Supplément au Bulletin Municipal